Lycée P.P. Riquet

Adresse géographique :

2 avenue du lycée

31650 Saint Orens de gameville

adresse postale :

BP 37140

31671 LABEGE cédex

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**I – PROCÉDURE**

Marché à procédure adapté (article 28 du Code des Marchés Publics)

**II – OBJET DU MARCHÉ**

Organisation d’un séjour pédagogique en Espagne (Canaries)

* Effectif de 27 élèves + 4 accompagnateurs
* Dates prévues : du samedi 13 octobre 2018 au samedi 20 octobre 2018

**III – DESCRIPTIF DE LA PRESTATION SOUHAITÉE**

* Voyage en avion.
* Logement en hôtel ou en auberge de jeunesse.

|  |  |
| --- | --- |
| Samedi 13 octobre 2018 | Départ du lycée Pierre Paul Riquet (Saint-Orens de Gameville) à 7h00. Départ en bus jusqu’à l’aéroport de Barcelone.  Décollage à 13h. Arrivée à 15h40 à Santa Cruz de Tenerife (La Palma).  Possession des chambres.  Petite balade autour de l’hôtel.  Repas très tôt en auberge de jeunesse ou en hôtel à Santa Cruz.  Soirée : Départ vers « Roque de los Muchachos » pour contempler le ciel nocturne et admirer les étoiles (voir Astro La Palma). Il ne s’agit pas de visiter les installations du télescope mais d’avoir une sortie de nuit avec observation. |
| Dimanche 14 octobre 2018 | Petit déjeuner en auberge de jeunesse ou en hôtel.  Journée découverte de la vieille ville :   * Visite guidée d’une heure maximum. * Visite libre l’après-midi   Nuit et repas en auberge de jeunesse ou en hôtel à Santa Cruz. |
| Lundi 15 octobre 2018 | Petit déjeuner en auberge de jeunesse ou en hôtel.  Départ en bus. Découverte parc National de la Caldera de Taburiente / Randonnée toute la journée. Entrée du sentier à « Los Brecitos ». Sortie à « Los llamos de Aridame ».  Durant la balade, repas tapas au belvédaire « del lomo de los caballos ».  Sur le retour, visite d’El Paso : Musée de la soie (possibilité de visiter le musée à l’aller).  Nuit et repas en auberge de jeunesse ou en hôtel. Est-il possible de dormir à Los Llanos ? |
| Mardi 16 octobre 2018 | Petit déjeuner en auberge de jeunesse ou en hôtel qui fournira le repas du midi.  Matin : Visite près de Puerto Naos d’une ferme écologique de plantation de bananes (bio Ecofinca Platanológico).  Après-Midi : Visite de Puerto Naos et farniente sur une plage de sable noir.  Nuit et repas si possible à Los Llanos |
| Mercredi 17 octobre 2018 | Petit déjeuner en auberge de jeunesse ou en hôtel qui fournira le repas du midi.  Départ vers le Sud de l’île :  Matin : Arrêt à Teneguia pour parcourir à pied la fin de la route des volcans. Repas durant la balade.  Après-Midi : Arrivée à pied aux « Salinas Marinas de Fuencaliente » pour une visite guidée en espagnol.  Visite d’un terroir viticole et sa « bodega » (Bodega Matías i Torres).  Retour vers Santa Cruz. Nuit et repas du soir dans un hôtel ou une auberge de jeunesse. |
| Jeudi 18 octobre 2018 | Petit déjeuner en auberge de jeunesse ou en hôtel qui fournira le repas du midi.  Départ vers « El Bosque de los Tilos ».  Randonnée pour la journée. Départ « casa del monte-nacientes de Marcos y cordero-centro de interpretacion ».  Randonnée de niveau moyen d’environ 5 à 6h.  Retour vers Santa Cruz. Nuit et repas du soir dans un hôtel ou une auberge de jeunesse. |
| Vendredi 19 octobre 2018 | Petit déjeuner en auberge de jeunesse ou en hôtel qui fournira le repas du midi.  Matin : visite d’une fabrique de tabac dans les environs de Santa Cruz (musée del puro Palmero).  Départ vers le Nord (La Fajana).  Après-midi : baignade dans les bassins d’eau salée des Piscinas de la Fajana.  Sur le retour, visite du musée ethnographique de Puntallana.  Retour vers Santa Cruz. Nuit et repas du soir dans un hôtel ou une auberge de jeunesse. |
| Samedi 20 octobre 2018 | Petit déjeuner en auberge de jeunesse ou en hôtel qui fournira le repas du midi.  Matinée libre.  Retour à l’aéroport. Arrivée à Barcelone. Puis, retour en bus, au lycée P. P. Riquet. |

**IV – CONDITIONS TARIFAIRES**

Le prix sera proposé par personne (sans aucune gratuité). Il comprendra :

* Les taxes éventuelles et surcharge carburant
* Les déplacements figurant au programme.
* Les excursions mentionnées.
* Les repas indiqués dans le programme.
* L’assurance individuelle accident rapatriement.
* L’assurance annulation groupe (le tarif de l’assurance annulation individuelle sera proposé en sachant que l’étude des offres en tiendra compte).

Le prix ne comprendra pas les boissons et les dépenses personnelles.

**V – CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

Le délai de validité des offres est fixé au jour de retour du voyage. Le dossier est à remettre par les candidats sous enveloppe cachetée ; mentionnant « consultation Canaries 2018 », avant le MERCREDI 13 JUIN à 12h.

**VI – ANALYSE DES OFFRES**

Les critères de jugement retenus sont la qualité de la prestation (55%) et le prix (45%). L’offre fera apparaitre de manière précise, l’emplacement des logements envisagés. La compétitivité de l’offre, dans le respect des prescriptions de notre cahier des charges sera particulièrement étudiée. L’offre fera apparaitre le coût global par participant, hors assurance, et le coût global de chaque prestation par rubrique : hébergement, visites et activités culturelles, et transport.

**VII – CONDITIONS FINANCIERES DE PAIEMENT**

Le paiement de la prestation s’effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par virement au moyen d’un mandat administratif sous un délai de 30 jours à dater de la réception de la facture finale, par le comptable assignataire du lycée. Le paiement d’acompte est conditionné au respect de la réglementation en vigueur. Le prestataire souhaitant le paiement d’acompte en fera la demande écrite, et apportera la preuve lui permettant de bénéficier de cette faculté (cf loi 92-645 du 13/07/1992 et décret 94-490 du 15/06/1994) en présentant dans son dossier d’offre copie de la licence de voyagiste, ou agrément ou habilitation selon sa situation juridique. Le paiement sera effectué sur présentation d’une facture libellée à l’ordre du lycée Pierre Paul Riquet, après acceptation du contrat de voyage selon les conditions réglementaires.

N.B. : le contrat final ne sera valide qu’après acceptation du document par le Conseil d’Administration du lycée et de sa tutelle soit sous réserves, en juillet 2018. Le paiement d’acompte ne pourra intervenir que sous réserves que dans la première quinzaine de juillet 2018, ou début septembre 2018.

La signature de ce document vaut prise de connaissance par l’entreprise et acceptation des conditions y figurant :

Vu et Pris connaissance, pour accord

Date et signature du représentant habilité de l’entreprise